

Didier FASSIN

Anthropologue, sociologue et médecin, Professeur à l'Université Paris 13
et Directeur d'études à l'EHESS, Directeur de l'Iris

(1990)

“Démarche de la recherche.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Didier FASSIN

“Démarche de la recherche.”

Un texte publié dans l’ouvrage sous la direction de Didier Fassin et de Yannick Jaffré, **Sociétés, développement et santé**, pp. 68-86. Paris : Les Éditions Ellipses, 1990, 287 pp. Collection Médecine tropicale.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 28 octobre 2008 de diffuser cette œuvre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : dfassin@ehess.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

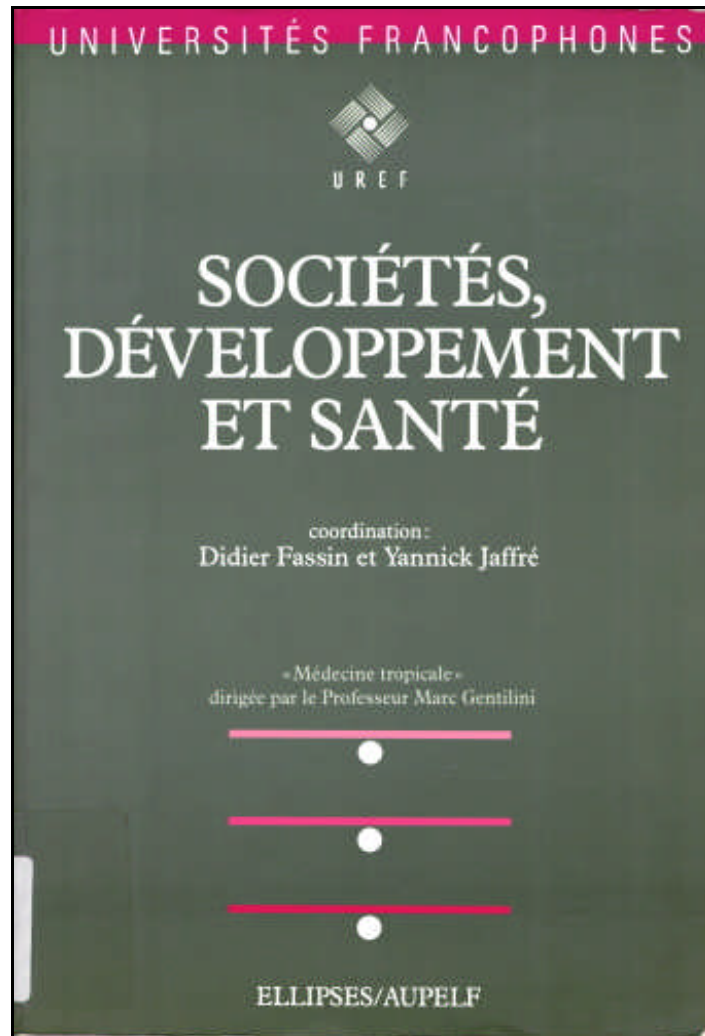
Édition numérique réalisée le 19 février 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Didier FASSIN

Anthropologue, sociologue et médecin, Professeur à l'Université Paris 13
et Directeur d'études à l'EHESS, Directeur de l'Iris

“Démarche de la recherche.”



Un texte publié dans l'ouvrage sous la direction de Didier Fassin et de Yannick Jaffré, **Sociétés, développement et santé**, pp. 68-86. Paris : Les Éditions Ellipses, 1990, 287 pp. Collection Médecine tropicale.

Table des matières

Introduction

1. LA PLACE DU SUJET
 - 1.1. Le regard proche
 - 1.2. Le regard éloigné
 - 1.3. Le même regard
 - 1.4. Le chercheur et sa recherche [Voir l'encadré 1.]

2. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET
 - 2.1. Critiquer les prénotions [Voir l'encadré 2.]
 - 2.2. Reformuler les questions [Voir l'encadré 3.]
 - 2.3. Élaborer une hypothèse [Voir l'encadré 4.]
 - 2.4. Mettre en oeuvre la méthode et les techniques

3. DEUX ÉTUDES DE CAS
 - 3.1. Participation des populations et pouvoirs locaux
 - 3.2. L'accès aux soins et les inégalités sociales
 - 3.3. Problématiques de recherche [Voir l'encadré 5.]

BIBLIOGRAPHIE

- Encadré 1. Une controverse anthropologique sur la sexualité à Samoa
Encadré 2. L'histoire d'un nom
Encadré 3. La rectification de Bloor
Encadré 4. Logiques paysannes
Encadré 5. Deux exemples de mise en problématique

Didier FASSIN
Anthropologue, sociologue et médecin, Professeur à l’Université Paris 13
et Directeur d’études à l’EHESS, Directeur de l’Iris

“Démarche de la recherche”.

Un texte publié dans l’ouvrage sous la direction de Didier Fassin et de Yannick Jaffré, **Sociétés, développement et santé**, pp. 68-86. Paris : Les Éditions Ellipses, 1990, 287 pp. Collection Médecine tropicale.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Chaque discipline se caractérise à la fois par la façon dont elle place le sujet connaissant (le chercheur) et par la manière dont elle construit son objet scientifique (ce sur quoi porte la recherche) ; et c'est en apprenant à mieux se définir par rapport à ces deux points qu'elle conquiert sa scientificité. Dans le cas de l'anthropologie ou de la sociologie, la difficulté vient de ce que le sujet peut devenir objet - ou l'inverse - puisqu'il s'agit d'hommes et de femmes étudiant des hommes et des femmes : apparemment plus ambigu que celui des sciences de la nature, le statut des sciences sociales par rapport à ces questions épistémologiques doit ainsi être encore plus rigoureusement précisé.

Bien que la plupart des acteurs du développement aient en général à faire appel à des anthropologues ou à des sociologues pour mener leurs recherches sur les problèmes des sociétés dans lesquelles ils travaillent - et non à les réaliser eux-mêmes -, il nous a semblé utile de montrer ici comment se construit une problématique, à la fois pour les aider dans certains de leurs travaux personnels et pour leur donner les moyens de dialoguer plus efficacement avec des chercheurs (concrètement, ici, en facilitant la lecture critique des textes de la troisième partie de l'ouvrage). Il sera donc question, à travers des exemples et des études de cas,

de la façon dont on mène une recherche en sciences sociales : qu'on ne s'attende pas à trouver des recettes, mais plutôt une réflexion et une méthode ; il ne s'agit pas d'expliquer comment il faut faire, mais plus simplement comment on fait.

1. LA PLACE DU SUJET

1.1. Le regard proche

[Retour à la table des matières](#)

« La vigilance épistémologique s'impose tout particulièrement dans le cas des sciences de l'homme où la séparation entre l'opinion commune et le discours scientifique est plus indécise qu'ailleurs (...). Le sociologue n'en a jamais fini avec la sociologie spontanée et il doit s'imposer une polémique incessante contre les évidences aveuglantes qui procurent à trop bon compte l'illusion du savoir immédiat et de sa richesse indépassable » (Bourdieu, Chamboredon et Passeron 1980 : 27). Étudiant le monde qui l'entoure et où il est lui-même acteur, le sociologue doit s'efforcer de lutter contre la fausse familiarité et les fausses évidences qui lui sont données : qu'il s'intéresse au vote des femmes, à la vie des cadres, à la violence des villes, à l'exercice de la profession médicale, il est en permanence confronté aux opinions que chacun peut se forger à partir de ce qu'il voit et de ce qu'il entend, ou plutôt de ce qu'il croit voir et de ce qu'il est prêt à entendre.

Sur chaque chose, le sens commun a ses idées apparemment cohérentes mais pourtant suffisamment peu fondées pour qu'une affirmation puisse souvent être soutenue aussi bien que son contraire : ainsi la relation entre la survenue de crise économique ou politique et le taux de suicides dans un pays donné peut-elle être a priori supposée positive (on justifiera alors un excès de suicides par l'inquiétude et l'insécurité provoquées par les événements) ou à l'inverse négative (on mettra la diminution des taux sur le compte du sentiment de danger conduisant à une moindre conscience des souffrances individuelles). Or les travaux des sociologues montrent, d'une part, qu'en France, à chaque crise (en particulier celles des années trente et des années soixante-dix) correspond un accroissement du nombre des suicides, et d'autre part qu'en Angleterre et en Italie, la dégradation récente des

conditions de vie ne s'est pas accompagnée d'une modification des taux de suicides (alors que le chômage était plus que doublé). C'est que, nous apprennent-ils après Durkheim, les effets des événements économiques et politiques sont ressentis à travers la structure familiale et les réseaux sociaux : plus la solidarité est forte, moins les phénomènes extérieurs jouent sur le suicide (Baudelot et Establet 1984 : 107). Autrement dit, il n'y a pas une relation simple entre un phénomène historique (la crise) et un fait social (le suicide), car dans ce cas, elle serait identique dans tous les pays, mais une relation complexe qui passe par un autre fait social (la solidarité) : ni l'un ni l'autre des deux a priori initiaux n'est donc exact. On pourrait multiplier les exemples et dresser un dictionnaire des idées reçues sur le social, y compris dans la littérature sociologique.

Pour rompre avec cette illusion de transparence que donne ainsi le fait de se pencher sur sa propre société - dont on a l'impression qu'on la connaît bien puisqu'on y vit (c'est un semblable sentiment qui conduit parfois les habitants d'un pays ou d'une région à déclarer qu'ils comprennent mieux leur propre culture que le chercheur étranger qui vient l'étudier) - il faut que le sociologue « en pénétrant dans le monde social, ait conscience qu'il pénètre dans l'inconnu ; il faut qu'il se sente en présence de faits dont les lois sont aussi insoupçonnées que pouvaient l'être celles de la vie, quand la biologie n'était pas constituée ; il faut qu'il se tienne prêt à faire des découvertes qui le surprendront et le déconcerteront » (Durkheim 1981 : 267). Ce travail de dépaysement, par lequel le chercheur tente de devenir en quelque sorte étranger à son propre milieu pour porter sur lui un regard neuf est l'un des fondements de la sociologie.

1.2. Le regard éloigné

[Retour à la table des matières](#)

« Dans le domaine des rapports entre l'ethnologue et l'objet de sa recherche, le mythe le plus tenace est celui de la distanciation. D'après ce concept, il serait possible de garder une telle distance entre soi et les gens parmi lesquels on vit que l'objectivité scientifique de l'étude en serait immédiatement assumée. L'ethnologue se trompe qui croit maintenir une telle distanciation, qui croit être perçu comme neutre (...). Il est évident que chacun est membre d'une classe sociale, que

cette classe sociale confère un certain statut et que les rapports que l'on établira avec le groupe que l'on étudie s'en ressentiront » (Cresswell 1975 : 47). Si celui qui travaille sur sa propre société est menacé par l'illusion de transparence, à l'inverse celui qui s'intéresse à une société autre doit se défier de l'illusion de distance. La tentation exotique est en effet au cœur de l'entreprise ethnologique : étudiant une société éloignée par sa culture, ses modes d'organisation et de pensée, l'ethnologue est confronté à un monde dans lequel tout lui est inconnu, le surprend, l'étonne.

Le risque est alors de penser que son regard, parce qu'extérieur, est objectif : en fait, il ne l'est pas à la fois parce que sa position de chercheur, le plus souvent d'étranger (à la culture sinon au pays), le place dans une relation particulière avec le groupe étudié, et parce que sa formation intellectuelle, à la fois académique et empirique (c'est-à-dire tout ce qui contribue à former notre manière de voir) constitue un filtre à travers lequel il perçoit les choses. Sur le premier point, on peut se rappeler le rôle joué par les ethnologues français et les anthropologues britanniques auprès de leurs administrations coloniales en Afrique, ainsi que les soupçons dont sont entourés certains chercheurs nord-américains travaillant en Amérique Latine parfois accusés de fournir des informations aux services de renseignements. Sur le second, la polémique entre Robert Redfield et Oscar Lewis à propos du village de Tepoztlan au Mexique que le premier voyait comme une société fermée, vivant dans l'auto-subsistance, composée d'individus solidaires, et située en quelque sorte en dehors de l'histoire, alors que le second le décrivait comme un monde ouvert sur la ville, constitué de villageois individualistes et participant d'un mouvement complexe de changement social ; contraste qui provenait de ce que le premier idéalisait l'opposition ville-modernité-évolution / village-tradition-stagnation, quand le second s'intéressait à la dimension historique et sociale, aux phénomènes de pauvreté et d'exploitation (Shipman 1988 : 71).

L'autre danger auquel est confronté l'ethnologue du fait de la distance est celui du culturalisme, c'est-à-dire l'intérêt exclusif porté aux faits de culture, aboutissant à présenter chaque société comme un tout culturellement homogène et en quelque sorte incomparable et à expliquer chaque chose en termes culturels. C'est un trait que ridiculise Jean Rouch lorsqu'inversant la situation habituelle, il montre dans l'un de ses films un Nigérien s'étonnant des étranges coutumes des Parisiens (la séquence la plus marquante étant celle où on le voit occupé à mesurer la taille des

crânes des passants en face du Musée de l'Homme). En matière d'activités de développement, ce biais d'analyse consiste à se passionner uniquement pour ce qui ressortit au monde traditionnel (à regarder ce que font les guérisseurs plutôt que ce que font les infirmiers) et à rendre compte des difficultés rencontrées dans les projets en termes de freins culturels (si le programme agricole ne réussit pas, c'est à cause de la résistance des populations au changement, de leur attachement aux techniques traditionnelles, de leurs croyances ancestrales). La rupture avec ce type de raisonnement consiste à réintroduire en quelque sorte le social, et particulièrement à « mettre en question les présupposés inhérents à la position d'observateur objectif »(Bourdieu 1980 : 46) : dans les exemples donnés plus haut, pourquoi le chercheur privilégie-t-il l'étude de la tradition sur celle du changement, la responsabilité des populations sur celle des développeurs ? C'est ce type d'interrogation et de renversement, consistant notamment à resituer l'observateur par rapport à son terrain d'étude, qui est au cœur de la problématique actuelle de l'ethnologie.

1.3. Le même regard

[Retour à la table des matières](#)

En fait, l'opposition entre sociologie et ethnologie (ou anthropologie comme on a de plus en plus tendance à dire aujourd'hui, sous l'influence anglo-saxonne notamment) que recouvrent les oppositions proche / éloigné, même / autre, nous / eux, n'est que le produit historique du développement des sciences de l'homme à la fin du XIXe siècle, période de l'industrialisation en Europe et en Amérique du Nord, et de la colonisation en Afrique, avec la division entre ceux qui se sont intéressés aux sociétés occidentales et ceux qui se sont penchés sur les sociétés colonisées. Cette opposition de nature historique, et non scientifique, a d'ailleurs toujours été remise en question par ceux qui, depuis Marcel Mauss, ont préféré parler d'une « science du social » qui se donnerait les mêmes instruments conceptuels et techniques pour étudier toutes les sociétés. Tel est en effet le sens de la démarche des chercheurs américains qui ont étudié en ethnologues la ville de Chicago dans les années trente, et des chercheurs français qui ont abordé en sociologues la société africaine de Brazzaville ou de Dakar dans les années cinquante.

Porter le même regard sur toutes les sociétés, c'est-à-dire se mettre dans la position de redécouvrir sa propre société et de se familiariser avec une société étrangère, c'est ce vers quoi doivent tendre les chercheurs en sciences sociales, et au-delà, tous ceux qui interviennent dans le domaine social, qu'ils soient Européens ou Africains, travaillant en Europe ou en Afrique (toutes les combinaisons sont ici envisageables, et d'ailleurs existent effectivement, même s'il faut bien reconnaître qu'il y a, pour des raisons essentiellement économiques et politiques, plus d'Européens s'intéressant aux systèmes de parenté au Nigéria ou aux représentations de la maladie en Côte d'Ivoire que d'Africains travaillant sur ces thèmes ou sur d'autres dans les campagnes anglaises ou les hôpitaux français). Il y aurait en effet beaucoup d'aveuglement à ne pas se rendre compte qu'un sociologue français travaillant dans une institution de recherche et évoluant dans le monde intellectuel ne connaît probablement guère mieux la culture des classes ouvrières françaises que la culture de tel ou tel groupe ethnique africain - de même qu'un médecin malien passe par douze ans de scolarisation générale et dix ans de faculté de médecine ne parle plus toujours le même langage que ses malades, au sens figuré lorsqu'il s'agit d'interpréter des symptômes, mais également au sens propre lorsqu'il ne maîtrise pas la langue de ses patients, situation fréquente dans un contexte pluriethnique.

1.4. Le chercheur et sa recherche

[Retour à la table des matières](#)

La science en général - et celle de la société en particulier - est fondée sur la recherche d'une plus grande vérité des choses - ou des faits - et de leurs relations. Ainsi, l'énoncé scientifique est-il souvent donné comme une vérité, alors qu'il n'est qu'une tentative de l'appréhender. Le travail critique du chercheur - et de son lecteur - est donc de rappeler sans cesse que le produit du travail scientifique (le matériau décrit et les explications avancées) est à la fois le résultat d'une technique (avec ses limites et ses biais propres) et d'une histoire (celle de la discipline et celle de la personne qui conduit la recherche). L'étude réalisée par Martin Shipman qui, à travers l'analyse d'une dizaine de controverses scientifiques, montre « les limitations de la recherche sociale » (1973) est à cet égard très saine, car elle

rappelle utilement que ce sont des hommes et des femmes qui produisent les recherches. Ainsi, dans le cas de l'ouvrage de Margaret Mead, *Coming of age in Samoa* (cf. encadré 1), qui a eu une influence considérable pendant un demi-siècle et a récemment été critiqué par un autre anthropologue, on voit que l'enjeu de la polémique, au-delà de l'étude particulière de la sexualité chez les jeunes filles d'un groupe mélanésien, est la question de la validité des résultats scientifiques en anthropologie - et en sociologie : qu'est-ce en effet qu'une science qui peut affirmer une chose et son contraire (que la société samoa est permissive et qu'elle est contraignante) ?

D'une série d'exemples parfois caricaturaux (mais l'histoire de la physique ou de la biologie n'en manque pas non plus, comme le montrent des travaux récents, en particulier de Bruno Latour), il ne faudrait pourtant pas tirer la conclusion que les sciences sociales ne sont pas des sciences : leur évolution récente est même la démonstration du contraire, puisque si l'anthropologie et la sociologie semblent avoir, au cours des deux dernières décennies, moins produit de théorie (après la grande époque du fonctionnalisme, du culturalisme, du structuralisme, etc.), elles ont en revanche beaucoup avancé sur le terrain de la méthode et de la critique de la méthode - c'est-à-dire de la scientificité. Préciser les conditions concrètes de l'étude (y compris le temps passé sur le terrain, les personnes par lesquelles sont obtenues les informations, les présupposés théoriques à partir desquels l'interprétation est faite) est ainsi devenu une exigence pour toute recherche, en même temps que la preuve de l'honnêteté du chercheur, et la condition de scientificité de son travail.

Modestement, l'anthropologue ou le sociologue d'aujourd'hui pourrait donc reprendre à son compte les mots écrits par Marcel Mauss au début du siècle en ouverture à son étude sur la prière (1968) : « Bien que nous pensions qu'il ne faut pas agiter perpétuellement les questions de méthodologie, il nous paraît cependant qu'il y a intérêt à expliquer ici les procédés de définition, d'observation, d'analyse qui seront appliqués au cours de ce travail. On pourra, ainsi, faire plus facilement la critique de chacune de nos démarches et en contrôler les résultats ». Comment exercer cet esprit critique, c'est ce qu'on va essayer de préciser maintenant.

Encadré 1.*Une controverse anthropologique sur la sexualité à Samoa*[Retour à la table des matières](#)

La vision qu'on avait de l'adolescence dans les années vingt était dominée par les études de Stanley Hall, du début du siècle. Elle reposait sur les théories dominantes évolutionnistes et biologiques remontant à Galton et Darwin. Non seulement l'adolescence était une période de tumulte et de stress, mais c'était une récapitulation en chaque individu des étapes précoces de l'évolution humaine. La vision alternative qu'offrait la psychanalyse avec Freud à la même époque décrivait l'adolescence comme la période où les conflits de la petite enfance se résolvaient dans la sexualité reproductrice de l'adulte. Elle était de même influencée par l'idée que le « ça » primitif reposait sous la surface du comportement civilisé. Les individus récapitulaient donc également dans leur propre existence les étapes de la civilisation en marche (...).

C'est dans ce climat académique de déterminisme biologique qu'entra la jeune Margaret Mead. En 1928, elle publia *Coming of Age in Samoa* qui s'avéra être la meilleure vente d'ouvrages anthropologiques, exerçant une influence à deux niveaux. D'abord, elle contredisait le déterminisme biologique qui donnait une influence prépondérante aux facteurs hérités dans la genèse des comportements humains : la tranquille expérience adolescente des Samoans était si différente de celle troublée des sociétés occidentales que la biologie ne pouvait déterminer tout le développement humain et que l'humanité ne pouvait pas reproduire les étapes de la civilisation (...). A un second niveau, le livre faisait voler en éclats l'image courante à l'époque selon laquelle l'adolescence était un temps inévitable de tumulte et de stress : la description de la vie sexuelle et sociale, détendue, des Samoannes suggérait que l'anxiété était en fait créée par les conditions sociales, et par conséquent pouvait être modifiée (...).

Mead avait vingt-trois ans quand elle arriva à Samoa en 1925. Elle y resta pendant neuf mois, principalement dans une école gouvernementale dont les étudiantes furent les informatrices utilisées dans son étude de l'adolescence. Dans sa biographie, elle confesse avoir su peu de choses sur les méthodes, avoir su quoi observer mais pas comment, et en avoir ressenti du désespoir. La description de la structure sociale des villages alentour, le questionnaire et les tests psychologiques utilisés sont présentés par elle dans les annexes de son ouvrage.

Pourtant, David Freeman dans le livre *Margaret Mead and Samoa* (1984), a rassemblé les preuves montrant que la description qu'elle avait publiée de la vie des Samoans était « fondamentalement erronée ». En partie à cause de sa connaissance inadéquate de la langue, en partie à cause des informateurs qui pouvaient l'avoir trompée ou

s'être moqués d'elle. Surtout par manque de contrôle sur sa propre recherche visant à confirmer son idée selon laquelle, à Samoa, les troubles de l'adolescence n'existaient pas et que les relations sexuelles étaient libres : pour Freeman, Mead était coupable d'avoir collecté les données qui démontraient sa thèse et d'avoir ignoré celles qui la contredisaient. L'objection des Samoans eux-mêmes au travail de Mead fut d'ailleurs le point de départ de la recherche de Freeman : pour une population qui prisait la virginité chez les femmes, il paraissait étrange que Mead ait pu trouver autant d'informatrices se souvenant d'avoir fait l'amour sous les palmiers...

La principale critique au travail de Mead est qu'elle aurait accepté des informations de sources secondaires et suspectes. Ainsi, un point central de son analyse de l'amour libre parmi les adolescents est son explication de comment ces pratiques sont conciliables avec la présentation de la preuve de la virginité des femmes lors du mariage (cette preuve est demandée par le porte-parole du mari). Mead laisse ce point sans explication dans *Coming of Age in Samoa*. Mais plus tard, elle résoud le problème en précisant que lorsque la femme n'est pas vierge, du sang de poulet est substitué au sien. Freeman raconte que les chefs samoans se sentaient outragés par cette affirmation. En fait, Mead avait obtenu son information, non pas des Samoans eux-mêmes, mais d'une certaine Phoebé Parkinson qui, lorsqu'elle la lui révéla, n'était plus retournée à Samoa depuis 1881, cinquante ans auparavant, époque à laquelle elle n'avait passé que deux semaines dans un village samoan, et n'avait jamais été là où Mead avait fait son travail de terrain (...).

Il serait regrettable d'accepter sans réserve les critiques de Freeman. Lui-même a été accusé de donner un tableau trop violent de la vie à Samoa. De plus, la description de Mead demeure un travail remarquable allant à l'encontre des vues sur l'adolescence dans les années vingt (...). Mead utilisa son travail et son influence pour de bonnes causes. Pourtant, quelque impact qu'elle ait eu avec cet ouvrage, il n'en reste pas moins qu'il a été critiqué pour le manque de fiabilité de ses informations.

Martin SHIPMAN, *The Limitations of the Social Research*, 1988, p. 32-35

2. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET

2.1. Critiquer les prénotions

[Retour à la table des matières](#)

Les mots et les concepts que l'on utilise pour désigner les objets et les situations que l'on veut décrire appartiennent habituellement au langage courant, au discours médiatique, ou à la terminologie officielle, et non au vocabulaire scientifique. Ainsi, lorsque l'on parle de « médecines traditionnelles », chacun pense voir plus ou moins de quoi il est question (on peut d'ailleurs remarquer qu'il s'agit là d'une expression étrangère aux sociétés concernées - on parle en Afrique de médicaments africains, de savoir noir, de guérisseurs - qui a son origine dans des travaux ethnographiques peu critiques du début du siècle et qui trouve des échos dans les rapports de l'administration coloniale, et plus récemment, des institutions internationales). Cependant, dès qu'on observe de plus près la réalité sociale, on constate d'une part que ces « médecines » font tout autre chose que de soigner des malades, en particulier qu'elles sont sollicitées pour résoudre des difficultés conjugales ou pour trancher des affaires judiciaires, qu'elles interviennent dans le champ politique ou religieux ; et que d'autre part cette « tradition » rend mal compte de la diversité des techniques, depuis les sacrifices rituels jusqu'aux phytothérapies, et du syncrétisme des pratiques qui annule l'opposition entre les secteurs officiel et non officiel. Autrement dit, parler de « médecines traditionnelles », c'est à la fois réduire le domaine de la connaissance au seul champ médical (les expressions autochtones « savoir » et « hommes de savoir » traduisant mieux les choses), et limiter la réalité sociale à un contenu idéal et vague (d'autres typologies étant possibles, et souvent plus pertinentes, qu'il s'agisse des oppositions islamique / pré-islamique ou écrit / oral, etc.). La locution « médecines traditionnelles » constitue donc un obstacle verbal pour qui veut comprendre comment on se soigne en Afrique - ou ailleurs.

Ces mots et concepts, pour lesquels on ne dispose en général d'aucune définition précise, mais qui s'inscrivent seulement dans un langage convenu, sont ce

qu'Émile Durkheim appelle, après Bacon, des « prénotions » : en se donnant comme évidentes, elles empêchent de s'interroger réellement sur les choses. En matière de développement, particulièrement dans le domaine sanitaire, ces prénotions ne manquent pas : la « communauté », avec ses avatars du type « participation communautaire », qui occultent la vérité autrement plus complexe et plus dure de sociétés hiérarchisées, divisées, conflictuelles, comme le montre par exemple Jean-Pierre Olivier de Sardan dans son étude sur les Songhay (1984) ; l'« ethnie », et sa version britannique « tribe », avec lesquelles on a tendance à expliquer tout ce qui ne va pas en Afrique Noire, en oubliant qu'elles ne recouvrent souvent qu'une réalité difficilement saisissable d'un point de vue scientifique, et en revanche aisément manipulable sur le plan idéologique, ainsi que l'illustre le travail de Jean Bazin sur les Bambara (1985), dans lequel l'auteur met en évidence les absurdités des descriptions de ce groupe (cf. encadré 2) ; même des catégories semblant aller de soi, comme « l'enfance » (cf. chapitre d'Anne-Claire Defossez), ou « l'économique » (cf. chapitre de Claude Raynaud) ont une histoire, des connotations, des utilisations qui rendent nécessaires leur analyse.

Le travail du chercheur commence donc avec l'identification de ces notions molles ou vides, et leur critique. Il pourra ensuite les utiliser à son tour, ou au contraire les rejeter, mais en connaissance de cause, c'est-à-dire en ayant montré ce qu'elles recouvraient et en ayant explicité l'usage qu'il se propose d'en faire. Ainsi, dans le cas évoqué plus haut des « médecines traditionnelles », on peut conserver cette expression à condition de reconnaître ses insuffisances et de dire précisément comment on l'entend (par exemple « l'ensemble des représentations, des pratiques et des institutions qui interviennent au moins partiellement autour de la maladie et qui se réfèrent à un savoir local »), ou bien en choisir une autre, ce qui ne dispense pas du même travail critique et de la même élaboration d'une définition (par exemple « médecines africaines », « pratiques non officielles », « traditions orales », etc.). Cette démarche est d'autant plus importante qu'une même locution revêt souvent plusieurs significations. Ainsi, l'expression « santé publique » désigne à la fois la santé de tous, la santé à l'exclusion du secteur privé, la discipline qui a pour objet d'étude la santé de la population ; or, cette distinction a une certaine importance politique si l'on considère que le Ministère de la Santé Publique est responsable en Afrique de la totalité du système de soins (premier sens) et en Amérique Latine des seuls services étatiques (deuxième

sens), alors que le Département de Santé Publique de la Faculté de Médecine est, sur les deux continents, concerné par un enseignement universitaire souvent éloigné des réalités du terrain (troisième sens) ; dire au départ quelle signification on adopte facilite alors les discussions.

Encadré 2.

L'histoire d'un nom

[Retour à la table des matières](#)

Qu'on croit ou non à sa réalité substantielle, l'ethnie est ce sujet fictif que l'ethnologie contribue à faire être, le perpétuant comme entité de référence dans son espace savant, grâce à ses procédures inductives et attributives par lesquelles un contenu de savoir, si disparate soit-il, se trouve réuni et subsumé sous un seul nom, dans le même comportement d'un fichier.

A côté de ce Bambara de l'ethnologue, réputé unique mais que personne n'a jamais rencontré, il y a tous les autres, tous ceux qui, à un Être quelconque, portent ou ont porté ce nom en fonction des taxinomies pratiques effectivement utilisées par les acteurs d'un champ social donné : chacun d'eux y a bien sûr son opinion sur ce qui fait, en bien ou en mal, la bambaraïté des Bambara, mais sans qu'aucun n'y désigne nécessairement le même ensemble, compte tenu de la position occupée et de la perspective qui en découle. Notre tâche est-elle d'instituer ici une règle - par convention, par sélection ou simplement par ignorance - ou bien, au contraire, de décrire le système de ces variations ?

Pour dissoudre la substance ou chasser son fantôme, il faut revenir au nom, à sa « grammaire », à l'inventaire sans exclusive de ses emplois. On ne saurait « être » un Bambara sans avoir été nommé tel : nommé par qui, dans quel contexte, quand ? Au lieu de chercher en vain une nature *sui generis* qui lui corresponde, mieux vaut restituer au terme sa fonction d'identification relative, de repérage approximatif dans l'espace social, et le comprendre tel qu'il est : un signifiant sans cesse échangé entre des sujets parlants - J'ethnie comme ensemble mort de sujets « parlés » ? - nommant les autres par rapport à eux et se nommant par rapport aux autres - l'ethnie comme ensemble plat sans perspective ?

Quand la description des faits humains s'entremêle à celle des faits de nature, à la lecture d'un récit de voyage par exemple, on est toujours tenté d'oublier que les populations rencontrées ne portent pas leur nom écrit sur leur front, qu'il a bien fallu qu'il soit énoncé. Mirage encore moins évitable pour le touriste d'aujourd'hui qui peut lire les ethnonymes sur sa carte Michelin - comme si les cartographes n'avaient pas pour vieille coutume de peupler de figures imaginaires les déserts de leur savoir. À quand les panonceaux éducatifs, comme au long de nos autoroutes : ... Baobabs... Bambaras ?

En février 1864, Eugène Mage, en route vers Ségou, traverse le Fadougou : un pays « magnifique » dont il admire « les forêts de rôniers aux troncs séculaires » et qui est habité, nous dit-il, « par les Soninkés et Bambaras ¹ ». Faut-il croire que la bambaraïté des Bambara lui est donnée dans le paysage au même fin que les palmiers-rôniers (*Borassus Aethiopum*) ? Ou ben ne deviennent en fait Bambaras à ses yeux et dans son texte que ceux qui ont été ainsi dénommés en sa présence : à ce compte, « c'est un village bambara » (à la différence de « c'est un rônier ») suppose un énonciateur préalable inconnu dont Mage répète implicitement le propos, et que répéteront donc aussi, sans le savoir, tous ceux qui répéteront Mage. Certes Mage voudrait bien apprendre à reconnaître de lui-même un Bambara. Mais son évident embarras « sur le terrain » indiquerait plutôt que sa quête d'un critère sur et d'application aisée reste insatisfaite.

Lorsqu'il pénètre dans le Kaarta, on lui dit que le pays est peuplé de Kagoros ou Kagorotas ². Mais ces gens, quoique parlant le soninké, sont apparemment appelés Bambaras. Dans l'un de leurs villages, à Bambara-Mountan, Mage remarque que certains jeunes hommes portent les cheveux tressés en petites nattes ; il s'enquiert aussitôt de leur identité : « On me dit que délaient des Bambaras, mais on ajouta qu'ils étaient Soninkés d'origine ³ ». Plus à l'est, dans le Lambalaké, les habitants de Tiéfougoula, « bien que Sarracolés pur sang et parlant le soninké », ont « en partie adopté l'usage de se déchirer la joue de trois coupures, s'étendant de la tempe au menton, ce qui est, on le sait, le blason des Bambaras ⁴ ». Confusion des noms, des langues, des coutumes, des signes : de quoi y perdre son latin -ce latin idéalement objectif des botanistes.

Mage mettrait volontiers ce désordre du côté de l'objet : mélange des « races », métissage généralisé - ouvrant ainsi la voie d'une eth-

- ¹ MAGE, 1868, p. 161. Le Fadougou (Faadugu) est au nord de Banamba et dépendait autrefois des chefs de Danfa, vassaux des rois de Segou. Selon Mage, c'est, dans cette région, « l'idiome bambara » qui domine et non le soninké.
- ² *Ibid.*, p. 116. Kagòlò ou Kagòrò est un terme de signification obscure à rapprocher peut-être du nom du pays (Kagòròta, Kaarta), Les Kagoro seront considérés par l'ethnologie coloniale comme des « métis » de Bambara et de Soninké.
- ³ *Ibid.*, p. 124. Voir sur les cartes : Kagoro-Mountan. C'est dans la Kaarta dit « noir » (biné). Porter les cheveux tressés est tenu pour une coutume particulièrement bambara. En fait l'aire d'extension de ce mode de coiffure reste à étudier. Continuer de se coiffer ainsi sous la domination des Fuutaka est, du moins chez un adulte un signe de résistance ou de provocation (ou, selon le point de vue, de fétichisme invétéré.
- ⁴ *Ibid.*, p. 148. Le Lambalaké (Lanballakhé en soninké, Kòdala en mandingue) a alors pour capitale Toumboula (Tunbula), au sud-ouest de Mourdiah (Murujan). Ce type de sacrifice était en particulier la marque des « gens de Segou » ; d'où peut-être un effet de mode plus large (Cf. MONTEIL (1924), 1977, p. 313 ; PERSON (1968), t. 1 p, 78, note 1).

nologie à la fois naturaliste, parce que se vouant à reconstituer les espèces « pures » à partir de l'étagage hétéroclite des hybrides, et coloniale en ce qu'on y postule que les sujets ne savent pas qui ils sont et doivent l'apprendre de la science des maîtres. Mage n'envisage pas que l'usage du nom puisse varier selon la position de son interlocuteur et la perspective qu'il adopte dans un contexte donné. Comme ses contacts avec les villageois, qu'il entraperçoit au fil des étapes et dont il ne parie pas les langues, sont pratiquement inexistantes, c'est vraisemblablement Fahmaha, son guide officiel, qui lui sert à cet égard d'informateur privilégié : Fahmaha est originaire d'un village du Lamballakhé et sa langue maternelle est le soninké⁵ ; mais, en tant que *tatibe* d'al-Hajj'Umar, il assume certainement aussi les représentations et la terminologie devenues habituelles au sein de la guerre sainte entreprise contre le paganisme⁶. A cela faut-il encore ajouter qu'ayant été tailleur à Saint-Louis, il mesure l'ignorance des Européens et sait que ce mot « Bambara », qui leur est depuis longtemps familier, peut servir de réponse passe-partout. Autant de logiques imbriquées et discordantes qui déterminent sans doute l'emploi qu'il fait du terme.

Donc, à strictement parler, Mage, pas plus qu'un autre, ne voit des Bambaras ; il est seulement témoin de certains usages du nom. Il n'y a pas de Bambaras au bord de la piste dont je puisse dire : « Les voilà, c'en est un ! », comme je pourrais dire : « C'est une termitière ». Chaque identification que j'entends prononcer est relative ; il faut, pour comprendre ce qu'elle signifie, restituer l'espace social où elle est énoncée, les positions qu'y occupent respectivement le nommant et le nommé - et éventuellement m'y situer moi-même en tant qu'étranger demandant : « Qui sont ces gens ? »

Qu'on ne se méprenne pas ! Je ne nie pas qu'il y ait des Bambaras. J'en trouve au contraire à foison. Trompé par la rigueur rassurante des taxinomies coloniales et leur intériorisation sous forme de savoir communément partagé dans les milieux urbains et lettrés du Mali actuel, on n'imagine pas l'extrême variété de ceux qui à un titre ou à un autre, selon le contexte ou la conjoncture, le point de vue ou l'intertocuteur, jadis ou naguère, ont pu se trouver désignés, répertoriés, honorés, redoutés, injuriés, maltraités, exterminés sous ce nom.

J. BAZIN, « À chacun son Bambara », in *Au coeur de l'ethnie*, p. 94-97.

⁵ Ibid, p. 147.

⁶ De la scène de « palabre » observée par Mage à Dianghirté (ibid., p. 136-137) il ressort clairement que les Kagòrò, anciens habitants du village, ont été de surcroît dépossédés de leur identité : les Fuutaka, avec celle ignorance souveraine des conquérants, les appellent Bambara comme les autres !

2.2. Reformuler les questions

[Retour à la table des matières](#)

Face à des interrogations légitimes du public, des responsables locaux ou des coopérants étrangers, l'anthropologue ou le sociologue est souvent conduit à opérer un déplacement de l'objet, amenant à prendre en compte des éléments négligés, laissant notamment une place plus grande au point de vue des populations dans l'analyse des situations, bref présentant une autre vision des choses. Dans la démarche intellectuelle que Bruno Latour propose sous le nom de « rectification de Bloor » (1988 : 34), il y a ce renversement radical du questionnement auquel il est toujours bon de se soumettre même si, ou plutôt justement parce qu'en fait la symétrie n'est pas parfaite entre la logique zandé et la logique occidentale (cf. encadré 3). Encore ne faut-il pas amener trop loin dans l'autre sens le balancier en paraissant systématiquement donner tort aux agents du développement et raison aux hommes de la tradition.

Lorsque le développeur s'interroge sur les causes de l'échec d'un programme de développement, il a souvent recours, comme on l'a vu, à la notion d'obstacle culturel : si le programme entrepris n'a pas la réussite espérée, si les gens ne participent pas suffisamment, c'est que leur culture, sous-entendu leurs préjugés, s'y opposent. On voit ainsi souvent des médecins se demander pourquoi le taux de couverture vaccinale est si bas ; la question posée à l'anthropologue ou au sociologue censé connaître les représentations et les pratiques de ces populations est alors : pouvez-vous nous dire quelles croyances traditionnelles amènent les gens à se méfier de la vaccination (on pense alors à la peur de la piqûre, à l'influence des guérisseurs, à l'idée que les vaccins ne préviennent pas la rougeole ou que les injections peuvent provoquer la poliomyélite, etc.). Le chercheur doit généraliser la question (en y incluant tous les intervenants du programme de vaccination) : qu'est-ce qui fait que la campagne d'immunisation ne réussit pas ? et chercher des réponses dans la relation entre l'intervention de santé et l'attente des populations (et non du seul côté de ces dernières). Il va ainsi se demander dans quelle mesure les échecs ne sont pas également imputables à des problèmes organisationnels (les mères convoquées à une date à laquelle le véhicule du programme ne passe pas,

faute d'essence ou de réparation), techniques (la rupture de la chaîne du froid entraîne une inefficacité de certains vaccins et la survenue de cas de rougeole chez des enfants vaccinés), économiques (le nombre insuffisant de doses conduisant les infirmières à demander aux mères d'acheter le produit à la pharmacie), humains (les femmes qui viennent aux séances de vaccination sont mal accueillies, mal informées, et parfois même renvoyées). Cette démarche qui vise à englober la totalité des acteurs du développement dans l'analyse de l'échec du programme ne répond pas seulement à une exigence d'honnêteté, elle est aussi une condition d'efficacité : cette nouvelle analyse, plus exhaustive, va conduire à associer des cycles de formation des personnels qui ont la charge de la vaccination, aux campagnes d'éducation sanitaire cherchant à convaincre les mères de l'intérêt de faire vacciner leurs enfants.

D'une manière plus générale, on peut dire que l'anthropologue ou le sociologue va faire porter son regard sur l'ensemble du processus de développement, analyser avec les mêmes outils et dans les mêmes termes les pratiques des « développeurs » et des « développés » pour parler comme Marc Augé, mettre en évidence les logiques et les stratégies des uns et des autres au lieu de considérer a priori les actions des premiers comme rationnelles et des seconds comme irrationnelles. « L'analyse des pratiques sociales effectives à l'œuvre dans un projet de développement (par exemple méthodes d'encadrement du côté des développeurs, adoption sélective du côté des développés...) met l'accent sur le décalage inévitable entre les « intérêts » et les « rationalités » qui régissent les opérations de développement, et les « intérêts » et les « rationalités » qui règlent les réactions paysannes » (Boiral et Olivier de Sardan 1985 : 9-10). D'une meilleure compréhension des logiques paysannes (cf. encadré 4) dépend probablement en bonne partie la réussite des projets de développement rural. L'étude de ces logiques n'implique d'ailleurs pas leur idéalisation : même cohérentes par rapport aux représentations et aux pratiques qui ont cours dans les sociétés villageoises, les stratégies des agriculteurs ou des éleveurs peuvent tout à fait être des calculs de prudence (une vision à court terme bien compréhensible face aux incertitudes écologiques et économiques) et par conséquent aller à l'encontre d'un projet de développement (ces logiques apparaissent alors effectivement comme des résistances au changement). Le travail de l'anthropologue ou du sociologue consiste donc bien à essayer de comprendre et non de valoriser les uns ou les autres.

Encadré 3.

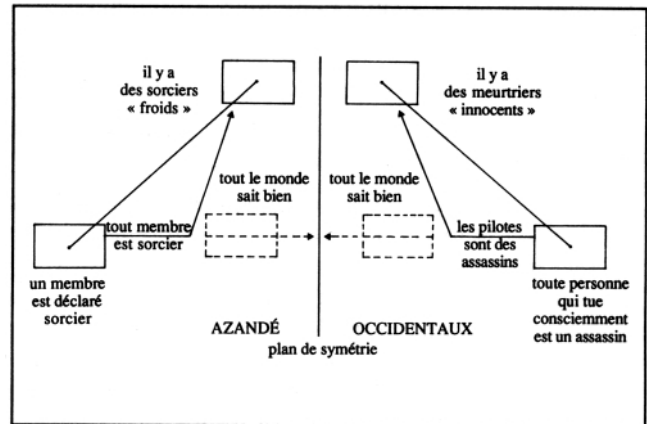
La rectification de Bloor

[Retour à la table des matières](#)

L'exemple est maintenant classique (voir figure). D'après le récit d'Evans-Pritchard, une conclusion logique que les Azandé pourraient tirer (« puisque le membre d'un clan est déclaré sorcier, tous les membres du clan sont des sorciers ») se trouve *déviée* parce qu'elle heurterait un préjugé social fermement établi (« tout le monde sait bien que tout le clan ne peut être sorcier »). Le résultat est une déviation par rapport à la logique et un compromis entre les conditions sociales et la logique (« il y a des sorciers froids »). Conclusion de l'analyste : les aptitudes logiques des Azandé ne sont pas absentes, mais elles sont contrecarrées par les préjugés culturels et ne peuvent jamais s'épanouir librement. Bloor

applique alors son principe de symétrie et imagine un anthropologue Zandé qui nous étudierait, nous les Occidentaux, exactement comme nous étudions sa tribu. D'après le récit de cet ethnologue imaginaire, une conclusion logique que les Occidentaux *pourraient* tirer (« puisque toute personne qui tue volontairement est un assassin, les pilotes de bombardier sont des assassins ») se trouve déviée parce qu'elle heurterait un préjugé social fermement établi (« les pilotes de bombardier, tout le monde le sait bien, ne sont pas des assassins »). Le résultat est une déviation par rapport à l'inférence et un compromis entre les conditions sociales et la logique (« il y a des assassins innocents »). Conclusion de l'analyste Zandé : dans cette culture « les gens ne portent aucun intérêt pratique aux conclusions logiques et (...) préfèrent conserver leur jungle métaphysique, de crainte de voir menacées leurs institutions répressives » (p. 160).

On voit l'avantage du principe de symétrie. L'ethnologue Zandé en nous accusant d'illogisme se trompe, nous le sentons bien. Son erreur est de supposer des inférences logiques en pointillé qu'il ne lui coûte rien de tracer, et d'enregistrer ensuite nos dénégations, comme des déviations par rapport à ces pointillés. Jamais pour nous, natifs, la notion d'assassin n'inclut ou ne « devrait » inclure le pilote de bombardier, sauf dans les cas rarissimes de crime contre l'humanité. En nous accusant d'illogisme, l'ethnographe Zandé marque seulement son



ignorance de notre culture et sa croyance naïve dans une logique qui serait plus forte que les associations établies par la société.

Félix culpa ! En se trompant aussi complètement, l'ethnologue inventé par Bloor démontre l'erreur monumentale commise par Evans-Pritchard. En effet, la symétrie nous embarque tous dans le même bateau et nous oblige à nous sauver ou à nous perdre en même temps que les sauvages : ou bien les deux analystes ont raison ensemble (et nous sommes convaincus d'illogisme) ou ils ont tort ensemble (et ce sont les Azandé qui sont libérés de l'accusation d'illogisme). Comme nous ne souhaitons pas être accusés d'avoir l'esprit préscientifique par un sauvage, nous sommes obligés d'émanciper ces malheureux Azandé ! Telle est l'astuce de Bloor. La conclusion, symétrique cette fois, que nous pouvons tirer s'adresse à toute culture : la déviation par rapport à une inférence logique n'est que la conséquence des pointillés imposés par celui qui, d'une part, ignore la culture et qui, d'autre part, entre en contact avec elle. Les mots « irrationnel », « illogique », « magique », sont des accusations ; ils sont l'effet du heurt entre systèmes de référence, ils ne disent rien sur les aptitudes logiques ou les formes de raisonnement d'aucune culture en particulier. Nous pouvons donc, dans la figure, enlever les lignes courbes et les remplacer par des lignes droites. Ce qui était un compromis entre logique et conditions sociales devient tout simplement « logique », c'est-à-dire, au sens étymologique, un chemin qui va d'un point à un autre. Ou, plus exactement, il n'y a plus de distinction entre les deux. La logique qui n'était jusqu'ici qu'influencée par la société est devenue une sociologique. Le but de cette rectification des savoirs n'est pas de se délecter dans le relativisme, comme on nous en accuse bien à tort, mais de permettre une enquête libre de préjugés sur les savoirs discrédités comme sur les savoirs crédités. Le gain n'est pas philosophique, il est avant tout empirique.

Bruno LATOUR, « Le grand partage », *Bulletin du Mauss*, 1988, no 1. 35-37.

2.3. Élaborer une hypothèse

[Retour à la table des matières](#)

Si la critique des prénotions et la reformulation des questions sont un préalable à la construction de l'objet scientifique, la formulation de l'hypothèse en constitue théoriquement le point central, et il est habituel de dire qu'il n'y a pas de recherche sans hypothèse (pas plus en sciences physiques qu'en sciences sociales). Pourtant, de nombreux travaux anthropologiques, voire sociologiques, sont réalisés sans qu'il y ait l'ombre d'une hypothèse à démontrer : la monographie, en particulier, est un exercice ethnologique traditionnel qui consiste à décrire la vie sociale d'un groupe (village, quartier, ethnie, etc.), en essayant de livrer le tableau le plus complet possible (et il y en a de remarquables), sans pour autant chercher à vérifier quelque proposition que ce soit. Mais à l'inverse, les textes qui ont eu l'influence la plus notable dans le domaine des sciences sociales, sont ceux qui formulent une hypothèse de portée générale : par exemple, Max Weber faisant reposer l'essor du capitalisme européen sur l'éthique du protestantisme (1964), Émile Durkheim expliquant la fonction de la division du travail par la nécessité d'intégrer dans la société tous les groupes ainsi rapprochés par une solidarité organique (1930), Marcel Mauss décrivant l'économie mélanésienne comme un système de prestations totales où l'échange se fait au niveau de collectivités et où les biens échangés appartiennent aussi au monde symbolique (1950), Jack Goody affirmant que la différence essentielle entre le savoir traditionnel et le savoir moderne est liée aux conditions matérielles de la communication et particulièrement à l'usage de l'écrit (1977), etc.

L'hypothèse, c'est-à-dire une assertion vérifiable, devrait donc être à l'origine de toute recherche. Cependant, les choses ne sont pas toujours si simples, et même lorsqu'on lit une hypothèse dans le compte-rendu d'une étude, il est assez rare qu'elle ait réellement précédé la collecte des données : c'est chemin faisant qu'elle a vu le jour, et c'est au moment de la restitution des résultats qu'elle prend sa forme définitive. Ainsi, Ulf Hannerz (1983 : 31-34) décrit-il son itinéraire de chercheur et l'histoire de ses recherches en milieu urbain comme un long tâtonnement au cours duquel ont progressivement été prises ses grandes options théoriques d'abord à Washington D.C., puis dans les Caraïbes, enfin au Nigéria : tous les

auteurs n'ont pas sa modestie dans la présentation de leurs travaux - le bricolage de la pensée ethnologique étant moins valorisé que le bricolage de la pensée sauvage... Pour présenter une version plus conforme à la réalité de la démarche scientifique, on peut donc dire qu'il est important qu'à un moment donné (pas nécessairement au début) du travail, la problématique soit rassemblée sous forme de propositions qui puissent être vérifiables ou réfutables : cette exigence est un gage essentiel de scientificité, puisqu'elle permet la confirmation ou l'infirmité d'une intuition, autorise la comparaison entre situations différentes, et peut aboutir à un certain degré de généralisation.

Encadré 4.

Logiques paysannes

[Retour à la table des matières](#)

Une évidence. Les sociétés africaines, comme toutes les sociétés humaines, sont capables de changements et d'adaptations ; les réactions aux opérations de développement l'ont montré, les chercheurs en sciences sociales le savent depuis longtemps. Cela ne veut évidemment pas dire qu'elles s'adapteront dans le sens et au rythme voulu par les développeurs. Cette notion de « rythme » en particulier est souvent sous-estimée : développeurs et développés n'avancent pas nécessairement du même pas ; toutes les sociétés et, à l'intérieur d'une même société, tous les groupes sociaux n'ont pas le même « temps de réponse » aux interventions extérieures. Sous la pression de l'État qui souhaite voir augmenter rapidement - ou du moins ne pas diminuer - entrées de devises et recettes budgétaires, ou des organismes de financement qui désiraient être rassurés par des résultats rapides, on fait souvent du développement au pas de charge. Si les résultats se font attendre, on augmente la pression, on renforce l'encadrement ou encore on modifie certains objectifs du projet - quand c'est possible ! - estimant que l'on se heurte à un refus franc et massif du monde paysan avant même qu'il ait eu le temps de s'adapter.

Le second enseignement que l'on peut tirer de l'approche des sociétés paysannes est également d'importance : les sociétés africaines ne se nourrissent pas que de symbolisme et de religieux, elles s'intéressent aussi aux biens matériels, et les individus et les groupes qui les constituent sont tout à fait capables de percevoir l'intérêt économique qu'ils peuvent attendre d'une opération de développement. Si les planteurs du Litimé (Sud-ouest-Togo) par exemple ne font pas preuve d'un enthousiasme démesuré pour la rénovation cacaoyère, ce n'est pas du tout parce qu'ils sont incapables d'en percevoir les avantages mais peut-être bien parce qu'actuellement le vivrier est plus rémunérateur, parce que l'itinéraire technique imposé dans le cadre de la re-

plantation du cacao n'a pas encore fait ses preuves, qu'il est gros consommateur de main-d'œuvre ou encore que les rapports de production qui se sont développés dans le cadre de l'économie de plantation café-cacao depuis le début du siècle ne se transformeront pas du jour au lendemain.

Mais parier de « logique » ou de « rationalité » économique des sociétés paysannes ne signifie pas qu'il existe en la matière une rationalité universelle, que toutes les sociétés obéissent exclusivement à des motivations économiques et que l'ensemble du champ des logiques sociales est réductible aux logiques économiques. Les anthropologues ont bien montré que la sphère de l'économique est étroitement imbriquée et incorporée dans celle de la parenté, du pouvoir, du sacré... selon des modalités propres à chaque société et selon l'ancienneté et l'intensité des rapports que chacune d'elles a noués avec le monde extérieur. Mais est-ce vraiment là une particularité des sociétés africaines ? Les chercheurs en sciences sociales, y compris des économistes qui analysent les sociétés industrielles, ne le pensent pas.

Il convient d'insister enfin sur un troisième point qui nous paraît tout à fait fondamental : les sociétés rurales ne sont pas des sociétés homogènes, cohérentes, égalitaires. Elles sont - et ont été - le lieu de conflits plus ou moins ouverts entre groupes aux intérêts antagonistes que l'opération de développement va - souvent à son insu - amplifier, peut-être réduire, en tout cas transformer, mais dont elle subira en retour les conséquences.

Face aux opérations de développement, tous les paysans ne sont pas placés dans les mêmes conditions objectives de réussite : les moyens d'accès à la terre ou à la main-d'œuvre sont très différents selon que l'on est autochtone, allochtone installé depuis longtemps, ou migrant récent, membre de tel ou tel clan, aîné, cadet... Tous ne pourront pas respecter l'itinéraire technique imposé, souvent gros consommateur de travail. On constatera pourtant que ce ne sont pas nécessairement les paysans les mieux lotis ou les Mus aptes à entrer dans le schéma conçu par les développeurs qui font preuve du plus grand enthousiasme. L'adhésion au projet peut permettre en effet à certains paysans de rang social et économique inférieur d'échapper, momentanément au moins, aux pressions sociales dont ils sont victimes, quitte à subir en retour les pressions de l'encadrement. Mais plus généralement ce sont les paysans nantis, les notables, qui à terme récupéreront l'opération, la détourneront éventuellement de ses objectifs, ou la neutraliseront pour confirmer ou accroître leurs privilèges, même si l'un des buts affirmés du projet était de réduire les inégalités sociales et économiques. Il ne faut pas en conclure pour autant que des paysans placés dans les mêmes conditions objectives (disponibilité en terres et en main d'œuvre par exemple) réagiront de façon identique. En fonction de spécialisations ethniques ou d'une appréciation différente de leurs intérêts à plus ou moins long terme, certains vont privilégier l'accumulation foncière ; d'autres profiteront du développement intensif des cultures de rentes pour accroître la production de vivrier qu'ils pourront facilement commercialiser ; d'autres encore investiront dans la scolarisation des enfants quitte à amputer de façon significati-

ve la main-d'oeuvre familiale... C'est en fonction de ces différentes stratégies - elles peuvent bien sûr évoluer dans le temps - que les paysans seront amenés à accepter ou à refuser en bloc le mode de développement proposé, à ne retenir du projet qu'un des sous-objectifs qui leur paraîtrait mieux adapté à leur situation, ou encore à l'utiliser à des fins tout autres.

Jean-Pierre DOZON et Guy PONTIE, « Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique Noire », in *Paysans, experts et chercheurs en Afrique Noire*, 1985.

2.4. Mettre en oeuvre la méthode et les techniques

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à ce qu'un certain enseignement académique semble impliquer en séparant les cours de théorie et les cours de méthode, la recherche réunit indissociablement les deux éléments et toute présentation de résultats devrait donner les présupposés théoriques en même temps que la discussion méthodologique. Or, comme le remarque Jean Copans (1974 : 47) à propos des publications ethnographiques, « la plupart de ces ouvrages possèdent un vice épistémologique grave : on ne connaît absolument pas les conditions de leur élaboration ; le contexte de l'enquête, la manière dont les matériaux sont recueillis puis traités, les obstacles rencontrés par le chercheur, les particularités de son terrain : autant de problèmes qui ne sont abordés qu'en passant et avec pudeur ».

La construction d'un objet, en particulier la démonstration d'une hypothèse, ne peuvent pourtant se faire, dans la recherche en sciences sociales, qu'en référence à un travail empirique. Pour pouvoir affirmer que le suicide était un phénomène prévisible parce que régulier, variait de manière définie en fonction de certains facteurs historiques, culturels et sociaux, bref répondait à la définition qu'il donnait d'un « fait social », Émile Durkheim a dû analyser des dizaines de milliers de suicides et construire des centaines de tableaux (1930) ; ce patient labeur de chercheur gérant manuellement son énorme fichier et faisant seul ses calculs statistiques était la condition nécessaire de sa démonstration. De même, pour faire admettre que les sociétés alors appelées primitives avaient des conceptions et des usages de type économique, que leurs formes d'échange n'étaient pas autarciques et incluaient des relations commerciales, que la circulation des biens matériels et

symboliques reposait sur le principe de réciprocité, Bronislaw Malinowski a dû, pendant six années passées en Océanie, mettre en œuvre la technique de l'observation participante et la méthode fonctionnaliste desquelles il était le père (1963) ; c'est dans ce travail de terrain, en particulier sur une institution économique particulière des « Argonautes » du Pacifique Occidental, la kula, qu'il a puisé les éléments de sa thèse.

Il n'est peut-être pas inutile de mettre ici en garde contre une confusion de sens qui est souvent faite entre méthode et techniques : souvent en effet, on nomme « méthodologie » ce qui n'est finalement qu'un inventaire d'instruments. Mieux vaut désigner par « méthode » la procédure scientifique de validation d'une hypothèse et par « techniques » les outils mis en œuvre pour ce faire : ainsi, la méthode structurale recourt à des techniques qualitatives d'analyse des mythes et quantitatives d'analyse de la parenté, les méthodes d'étude des inégalités sociales s'appuient sur la technique statistique (on constatera au passage qu'une même méthode peut utiliser plusieurs types de techniques, et qu'à l'inverse plusieurs méthodes peuvent trouver leur matériau à partir d'une même technique). La méthode correspond ainsi à l'usage qu'on fait des techniques. Rappel sémantique qui pourrait sembler superflu, si la conséquence fréquente dans ce type de confusion n'était que l'appareil technique de certaines enquêtes, en particulier quantitatives, semble servir à dissimuler l'absence de méthode (et d'hypothèses) : le descriptif méthodologique se réduit alors à la présentation de la procédure d'échantillonnage et du modèle de questionnaire.

Les chapitres suivants présenteront dans le détail les diverses techniques, mais au terme de cet exposé sur la façon de tenir compte de la place du sujet et de construire l'objet de la recherche, on peut essayer de montrer à travers deux illustrations comment, concrètement, se fait le travail théorique et empirique. Le choix de travaux personnels n'indique pas qu'ils aient une valeur exemplaire : c'est parce qu'on peut mieux retracer le cheminement réel de ses propres recherches que ces deux études de cas sont présentées ici à la lecture.

3. DEUX ÉTUDES DE CAS

3.1. Participation des populations et pouvoirs locaux

[Retour à la table des matières](#)

La participation des populations est l'un des fondements des politiques de soins de santé primaires. Mais que recouvre cette expression ? que signifie participer ? qui participe, et à quoi ? Les textes de l'Organisation Mondiale de la Santé précisent qu'il s'agit pour les « communautés » de « participer » à la décision, à la gestion et à l'évaluation des actions de santé : définition très générale qui, dans les faits, laisse la place à toutes les interprétations possibles. A Pikine, agglomération de 650 000 habitants de la banlieue de Dakar, où un projet de soins de santé primaires associant la Coopération belge au Ministère de la Santé Publique sénégalais était à l'oeuvre depuis une dizaine d'années, les responsables du projet se demandaient précisément : les comités de santé mis en place pour favoriser la participation populaire fonctionnent-ils comme ils le devraient ? L'objectif de la recherche entreprise sur leur suggestion était donc d'apporter des éléments de réponse à cette question (Fassin et al. 1986).

Initialement, la méthode consista à mettre en parallèle ce qui était inscrit dans les statuts des comités de santé et ce qui se passait dans les faits, de façon à voir « s'ils fonctionnaient comme ils le devaient ». Concrètement, les techniques d'enquête associaient des entretiens avec les membres du bureau, des observations à l'occasion des réunions et la consultation des procès-verbaux d'assemblées générales. Parmi les trente comités existant, quatre furent particulièrement étudiés : ils n'avaient pas été tirés au sort, mais correspondaient à des dispensaires et des quartiers où un travail préalable sur les problèmes politiques avait été réalisé ; pas de représentativité donc, mais la possibilité d'approfondir quatre situations fort différentes. Les textes officiels qui régissaient le fonctionnement des comités semblaient pouvoir s'articuler autour de deux thèmes : comment sont choisis les comités (question de la représentation, c'est-à-dire de : qui participe ?), et quelles sont

leurs prérogatives (question de l'activité, c'est-à-dire : à quoi participe-t-on ?). C'est ce double registre qui orienta l'enquête.

« Il est essentiel d'asseoir le comité de gestion sur la base d'une assemblée générale d'électeurs largement représentative de toutes les couches de la population du secteur géographique du poste, sans discrimination liée au rang social, à la tendance politique, à la confrérie religieuse, à l'appartenance ethnique », stipulent les directives ministérielles. En fait, pour chaque poste de santé, c'est l'ensemble des délégués de quartier situés dans la zone d'attraction du dispensaire qui participent à l'élection, chacun étant accompagné de cinq notables ; comme il y a généralement environ une dizaine de quartiers pour un même poste, donc pour un même comité, ce sont théoriquement une soixantaine de personnes qui élisent le bureau du comité. Mais qui sont ces délégués de quartier ? Pour le comprendre, il faut avoir présente à l'esprit l'histoire politique locale : la création d'un quartier est en effet une décision administrative qui conforte une initiative politique ; un notable réunit autour de lui cent cinquante personnes auxquelles il déclare avoir vendu des cartes du Parti Socialiste (la liste nominale et la somme correspondante suffisent, et l'on ne vérifie pas que les noms cités correspondent bien à des habitants qui ont effectivement pris leur carte) ; il peut alors obtenir la création d'un comité et, de là, après quelques démarches administratives éventuellement soutenues par un politicien local, la création d'un quartier dont il devient le représentant ; il n'y a donc ni élection ni même cooptation. Ces délégués plus ou moins légitimes et leurs clients politiques sont les seuls à pouvoir devenir membres du bureau du comité de santé (et l'on imagine aisément les jeux d'alliances auxquels donne lieu l'élection). La réalité sociale de la représentation est ainsi loin de la norme prescrite : « toutes les couches de la population » ne participent pas, mais seulement les notables locaux ; « la tendance politique » est exclusivement celle du Parti Socialiste ; autrement dit, et comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, la structure des comités de santé ne fait que reproduire la structure des pouvoirs locaux.

« La communauté doit intervenir dans l'évaluation de la situation, dans le recensement des problèmes, et dans la fixation des priorités. Il lui faut ensuite concourir à la planification des actions de soins de santé primaires, puis collaborer pleinement à leur exécution », indique la déclaration d'Alma Ata. L'intervention de la population ou de ses représentants se situe ainsi normalement à toutes les étapes du développement. Or, lorsqu'on observe ce qui se passe lors des réunions

de comités de santé et lorsqu'on lit ce qui est consigné dans les rapports de séances diverses, on constate que l'essentiel des discussions tourne autour de deux choses : l'élection du bureau, c'est-à-dire la contestation de l'élection précédente et la préparation de la suivante ; la gestion de la caisse du dispensaire, c'est-à-dire les accusations de détournements et les dénégations des personnes incriminées ; autrement dit, il n'est question que de politique et de finance. La santé n'y apparaît que très occasionnellement, soit lors de discours formels destinés à légitimer l'existence du comité vis-à-vis de la population ou du monde politique extérieur, soit lors des réunions des comités pour parler généralement du problème de l'évacuation des tas d'ordures dans les quartiers. En revanche, ce qui constitue le contenu habituel des soins de santé primaires (programmes de vaccination, campagnes d'éducation, actions de prévention, etc.) bénéficie tout au plus de la mobilisation passive des comités sollicités par les responsables de santé.

Au terme de ce travail débuté sans problématique précise, mais avec seulement une connaissance du terrain, une méthode très générale (confronter ce qui doit être et ce qui est) et des techniques classiques d'enquête (entretiens, observation et analyse de documents), il devenait possible de répondre à la question initiale en proposant l'hypothèse (ou la formulation) suivante qui résume les deux aspects étudiés (représentation et activité) : contrairement à ce qui est énoncé dans les textes officiels sur la participation des populations, les enjeux réels autour des comités de santé sont de nature politique, et la santé n'y est, pour les délégués de quartier et leurs notables, qu'une occasion d'accroître leur pouvoir local. Cette proposition n'a pas seulement un intérêt pour le sociologue qui découvre, derrière des discours idéalistes, une réalité sociale plus complexe. Elle permet également au développeur de repenser le sens de la participation : d'une part, en prenant en compte les catégories sociales qui ne s'expriment pas au sein des comités de santé (des entretiens avec des groupes de femmes, des associations de handicapés, des minorités politiques ou ethniques, etc. pourraient se révéler fructueux) ; d'autre part en rendant plus politiques ses interventions, c'est-à-dire en « intéressant » les comités à la santé publique (la réussite d'une campagne de nivaquinisation où les responsables des comités de santé avaient la charge de la distribution des comprimés fournit a posteriori une vérification de l'hypothèse).

3.2. L'accès aux soins et les inégalités sociales

[Retour à la table des matières](#)

La question des disparités de santé, apparaît comme centrale dans les politiques sanitaires et sociales, aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays riches. Les écarts enregistrés dans la mesure de l'espérance de vie (un nouveau-né gambien a en moyenne 33 ans à vivre, quand un nouveau-né français en a 75) sont une traduction, au niveau international, de phénomènes qui existent également entre régions et entre catégories sociales, au niveau de chaque pays (mais on les connaît en général moins bien). Parmi les explications données aux inégalités devant la maladie et la mort, les différences d'accès aux soins sont souvent avancées : si l'on meurt plus jeune, lorsqu'on est pauvre dans un pays pauvre, ce serait notamment à cause des possibilités moindres de se soigner. Au lieu d'étudier la différenciation sociale en matière de santé (pour laquelle les indicateurs sont difficiles à établir en dehors de la mortalité et de la malnutrition), on pouvait donc s'attacher à caractériser la différenciation sociale en matière de soins (plus facile à mesurer par l'intermédiaire d'indicateurs d'utilisation des services) : ce fut l'objet de la recherche sur l'accès aux soins (Fassin et al. 1988).

Pour mener une telle enquête, dont le but était de mettre en évidence des différences entre groupes, l'usage de techniques quantitatives, c'est-à-dire d'un appareil statistique permettant de montrer des régularités et des corrélations, était bien entendu nécessaire. La connaissance de la société pikinoise, acquise après plusieurs mois de travaux anthropologiques sur la ville et sur la maladie, permit d'abord d'identifier une série de facteurs sociaux - ou variables - qui pouvaient caractériser les ménages : l'ethnie, le niveau économique, le degré d'instruction, l'ancienneté en ville, l'intégration urbaine, l'attachement villageois. Et pour chacun de ces facteurs, il fallut ensuite déterminer un outil de mesure précis ; ainsi, pour l'intégration urbaine, eut-on recours à trois questions sur la connaissance du nom du délégué de quartier, la pratique de la langue véhiculaire, l'appartenance à une association locale. Le questionnaire contenait donc, d'une part, les questions se rapportant à ces facteurs sociaux (variables explicatives, ou indépendantes), et d'autre part, les questions se rapportant au comportement de recours aux soins des

mères et de leur plus jeune enfant au cours de leur dernière maladie (variables à expliquer, ou dépendantes). L'échantillonnage consistait en un tirage au sort à trois degrés (sur les quartiers, les îlots et les maisons), pour aboutir à un effectif total de 500 mères, représentatives de l'ensemble des mères de l'agglomération. L'hypothèse était ainsi la suivante : le recours aux soins est fonction à la fois de la place occupée dans l'échelle sociale (niveau économique et degré d'instruction) et de la situation personnelle dans le processus d'urbanisation (ancienneté en ville, intégration urbaine et attachement villageois).

Les résultats de l'enquête révélèrent une réalité plus complexe : le niveau économique et le degré d'instruction n'étaient pas corrélés au recours global (le fait de consulter lorsqu'on est malade, quel que soit le lieu de consultation), mais seulement au type de recours (la consultation dans le secteur privé plutôt que public pour les femmes plus aisées et plus instruites) ; quant aux caractéristiques individuelles liées à l'expérience citadine, seule l'intégration urbaine était associée à un taux plus élevé de recours global (les femmes paraissant les mieux intégrées consultaient plus facilement en cas de maladie, et cela sans préférence pour l'un ou l'autre secteur). Autrement dit, l'hypothèse initiale était largement infirmée : les plus pauvres et les moins scolarisées des femmes ne consultaient pas moins, mais seulement moins en médecine libérale ; en revanche, les mieux insérées dans le tissu urbain utilisaient plus les structures sanitaires, et cela indépendamment de leur ancienneté en ville.

Cette conclusion appelait un commentaire plus général : alors que les enquêtes démographiques réalisées à Pikine avaient mis en évidence des écarts dans la mortalité infanto-juvénile en fonction du niveau économique et du degré d'instruction, on ne retrouvait pas de telles corrélations lorsqu'on étudiait l'accès aux soins ; ce n'était donc probablement pas le niveau de recours qui rendait compte des inégalités de santé. D'autres explications devaient être cherchées : était-ce un problème d'accès au médicament (en étudiant les soins, on paraissait oublier que la consultation en elle-même ne guérissait pas le malade à moins qu'elle ne s'accompagne d'un traitement, or le prix des médicaments pouvait être un facteur essentiel de sélection financière) ? Était-ce au contraire un problème situé principalement en amont des soins, c'est-à-dire au niveau des conditions physiques et sociales qui favorisent la survenue des maladies et leur gravité (dans ce cas de figure, tout serait en quelque sorte joué avant la consultation, et celle-ci n'aurait guère

le pouvoir de réduire les disparités) ? De la réponse à ces interrogations dépend non seulement la résolution d'un problème théorique (qu'est-ce qui détermine des inégalités de santé ?), mais aussi des solutions à des questions pratiques (comment réduire ces inégalités de santé ?) : s'il s'avère que les écarts observés à Pikine ne sont pas liés à des différences d'accès aux soins, ce n'est pas la multiplication des structures sanitaires qui doit être proposée, mais par exemple le développement de la distribution des médicaments ou l'amélioration des conditions d'environnement (à défaut de pouvoir transformer la société en détruisant les processus générateurs « inégalités sociales).

3.3. Problématiques de recherche

[Retour à la table des matières](#)

À travers ces deux études de cas - l'une à partir d'une enquête qualitative, l'autre à partir d'une enquête quantitative - on réalise peut-être mieux ce à quoi correspond une mise en problématique - et ce en quoi elle s'éloigne des schémas qu'on donne habituellement (cf. encadré 5).

En effet, si l'on observe le cheminement théorique et empirique au cours de ces deux enquêtes, on relève que :

1 - la différence entre le thème (proposé par les partenaires) et l'objet (défini par les chercheurs) renvoie à la distinction entre la question (posée par les premiers) et l'hypothèse (formulée par les seconds) ;

2 - l'hypothèse de départ apparaît plus imprécise et générale dans la première enquête (où la formulation est d'ailleurs négative : « ... est sans rapport... ») que dans la seconde (où une liaison statistique entre variables est recherchée), ce qui montre bien que le schéma idéal de la recherche est rarement suivi à la lettre (en l'occurrence, il faut bien commencer par observer et décrire avant d'interpréter et d'expliquer) ;

3 - la conclusion de la première enquête confirme l'hypothèse en lui donnant plus de solidité (c'est-à-dire en la précisant), alors que celle de la seconde infirme

la formulation initiale (conduisant à critiquer notamment le choix de l'accès aux soins comme révélateur de l'état de santé).

Des deux séquences de recherche présentées ici, il ne faudrait pourtant pas tirer l'idée d'une linéarité de la démarche : c'est au cœur de l'observation qu'apparaissent les premières traces de ce qui constituera l'hypothèse, et ce n'est jamais sans des éléments implicites de théorie et de méthode que se construit progressivement l'objet ; souvent plusieurs mois de travail de terrain - avec tous les tâtonnements qu'implique la recherche empirique - sont nécessaires pour passer de l'idée pré-conçue à l'ébauche d'une problématique. Ce sont ainsi les illusions de simplicité qu'il faut combattre, en rappelant avec Gaston Bachelard (1983 : 54), qu'il n'y a de connaissance scientifique qu'en opposition aux « séductions de la facilité ».

Encadré 5.*Deux exemples de mise en problématique*[Retour à la table des matières](#)

	ENQUÊTE 1	ENQUÊTE 2
THÈME	La participation des populations.	Les inégalités de santé
QUESTION	Les comités de santé mis en place pour favoriser la participation populaire fonctionnent-ils comme ils le devraient ?	Quels facteurs sociaux, économiques et culturels influent sur l'accès aux soins en ville ?
OBJET	La représentation au sein des comités (qui participe ?). L'activité concrète des comités (à quoi participe-t-on ?).	La place occupée dans le système de production. L'histoire personnelle dans le processus d'urbanisation. L'accès aux soins comme révélateur indirect de l'état de santé
HYPOTHÈSE	Le discours officiel tenu sur les comités de santé est sans rapport avec ce qui s'y passe réellement.	La place occupée par un individu dans le système de production et son histoire personnelle dans le processus d'urbanisation déterminent son type de recours aux soins.
MÉTHODE	Étude qualitative des écarts entre la norme prescrite (textes officiels) et la réalité sociale (fonctionnement des comités).	Étude quantitative des différences dans les comportements de recours aux soins en fonction des facteurs sociaux, économiques et culturels étudiés.
TECHNIQUES	Entretiens avec des responsables des comités de santé. Observations participante lors des réunions des comités. Analyse des procès-verbaux des séances de travail des comités.	Choix de variables indépendantes (explicatives) et dépendantes (à expliquer). Construction de ces variables (quelles questions poser précisément ?). Enquête sur un échantillon représentatif de la

ENQUÊTE 1

ENQUÊTE 2

		population.
CONCLUSION	Les enjeux réels autour des comités de santé sont de nature politique et la santé n'y est, pour les délégués de quartier et leurs notables, qu'une occasion d'accroître leur pouvoir local.	Les facteurs sociaux, économiques et culturels étudiés n'entraînent pas de différenciation importante dans l'accès aux soins, ce qui remet en question la relation entre disparités de recours et inégalités de santé.

BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

BACHELARD G.

1983 *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris.

BALANDIER G.

1982 *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Presses Universitaires de France, Paris, 1ère édition 1955.

BAUDELLOT C., ESTABLET R.

1984 *Durkheim et le suicide*, Presses Universitaires de France, Paris.

BOIRAL P., OLIVIER DE SARDAN J.P.

1985 « Introduction » in *Paysans, experts et chercheurs en Afrique Noire*, P. Boiral, J.F. Lantéri, J.P. Olivier de Sardan ed., Ciface - Karthala, Paris.

BOURDIEU P.

1980 *Le sens pratique*, Minuit, Paris.

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C., PASSERON J.C.

1980 *Le métier de sociologue*, Mouton, Paris-La Haye.

COPANS J.

1974 *Critiques et politiques de l'anthropologie*, François Maspéro, Paris.

CRESSWELL R.

1975 *Éléments d'ethnologie*, Armand Colin, Paris.

DIOP A.B.

1981 *La société wolof. Tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination*, Karthala, Paris.

DOZON J.P., PONTIE G.

1985 « Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique Noire » in *Paysans, experts et chercheurs en Afrique Noire*, P. Boiral, J.F. Lantéri, J.P. Olivier de Sardan, Ciface - Karthala, Paris, p. 67-80.

DURKHEIM É.

1930 [*De la division du travail social*](#), PUF, Paris.

1981 [*Les règles de la méthode sociologique*](#), Presses Universitaires de France, Paris, 1ère édition 1937.

FASSIN D., JEANNEE E., SALEM G., RFVEILLON M.

1986 « Les enjeux sociaux de la participation communautaire. Les comités de santé à Pikine (Sénégal) », *Sciences Sociales et Santé*, 4, 205-221.

FASSIN D., JEANNEE E., CEBE D., REVEILLON M.

1988 « Who consults and where ? Sociocultural differentiation in access to health care in urban Africa », *International Journal of Epidemiology*, 17, 858-864.

GOODY J.

1979 *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Minuit, Paris, 1ère éd. anglaise 1977.

HANNERZ U.

1983 *Explorer la ville*, Minuit, Paris (édition anglaise : *Exploring the City*, 1980).

LATOURE B.

1988 « Le grand partage », *Revue du MAUSS*, 1, 27-64.

MALINOWSKI B.

1963 [*Les Argonautes du Pacifique occidental*](#), Gallimard, Paris, 1ère édition anglaise 1922.

MAUSS M.

1950 « [L'essai sur le don](#) » in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1ère parution 1923-1924. [Texte disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

1968 « [La prière](#) » in *Oeuvres, tome 1 : les Fonctions sociales du sacré*, Minuit, Paris.

OLIVIER DE SARDAN J.P.

1984 *Les sociétés songhay-zarma (Niger - Mali) - chefs, guerriers, esclaves, paysans*, Karthala, Paris.

SHIPMAN M.

1988 *The Limitations of Social Research*, Longman, London and New York, 1ère édition 1973.

WEBER M.

1964 [L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme](#), Plon, Paris, 1ère édition allemande 1947. [Texte disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]